

Paris, le 2 février 2004

M. Jacques TOUBON
Président de la mission de préfiguration
ADRI
4, rue René Villermé
75011 Paris

Monsieur le Ministre,

Vous avez sollicité l'ensemble des partenaires du futur musée de l'immigration pour vous adresser par écrit leurs remarques et propositions en vue du rapport définitif que vous établirez.

Acteurs régionaux ou nationaux, nous avons participé activement aux réflexions du forum associatif et du comité de pilotage, et nous souhaitons pleine réussite à ce grand projet dont vous avez la charge. Nous y participons activement, de manière volontaire depuis plusieurs mois. Parallèlement à notre engagement sur ce projet, nous souhaitons vous soumettre quelques remarques complémentaires.

Le premier point concerne la participation des structures, émanant du réseau associatif, à la conduite de ce projet. Le rapport suggère la mise en place d'un comité d'orientation et préconise d'y associer le réseau associatif. Cependant nous pensons que l'intégration des acteurs associatifs doit être pleine et entière, et se traduire aussi par leur participation à la véritable instance dirigeante, que sera le Conseil d'administration. Nous vous demandons donc que plusieurs places soient réservées à ces représentants.

Le deuxième point concerne les modalités de partenariat entre le futur équipement national et le réseau des acteurs et la philosophie qui doit y présider.

Les divers échanges organisés depuis des mois ont permis, nous semble-t-il, d'aboutir au consensus suivant résumé dans la formule : Musée = équipement national emblématique + activités du réseau.

Cet accord de principe devrait se traduire de notre point de vue par trois modalités de partenariat.

La promotion, tout d'abord, des "antennes régionales" qui associeront collectivités, associations et autres partenaires (à l'image des projets développés à Roubaix, Lyon ou Saint-Etienne), ou de centres historiques communautaires (Cf. note de la FACEEF en annexe). La reconnaissance de la contribution de l'immigration à l'histoire de la République passe en effet par l'ouverture d'un établissement national mais aussi par une politique dynamique d'irrigation de l'ensemble du territoire, articulée avec tous les acteurs qui développent, au plus près des populations, des projets sur l'histoire et la mémoire de leur environnement direct. C'est bien cette dynamique de " musée hors les murs " que nos débats ont permis d'affirmer qu'il s'agit de développer. Concrètement, nous proposons de repérer les projets d'antennes réalisables à moyen terme et nous souhaitons qu'il soit apporté à ces initiatives un appui politique et financier.

Le deuxième volet concerne les expositions temporaires et les opérations ponctuelles (séminaires, formation des acteurs, concerts, ...) qui pourraient être organisées en partenariat entre le futur musée national et le réseau des acteurs. La programmation pluriannuelle du futur Musée devrait inclure de manière évidente les propositions des acteurs et la disposition de l'établissement à les accueillir devrait être affirmée dès maintenant. Dans notre esprit, il s'agit plus que de donner de la visibilité à nos initiatives, mais bien d'entrer dans une logique de co-production. En confirmant dès cette phase la disponibilité du futur établissement à cofinancer ces initiatives, le Musée donnerait une impulsion

Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration

Rapport au Premier Ministre

importante à ces projets, en nous facilitant les démarches en direction d'autres bailleurs et partenaires.

Enfin, le partenariat devrait concerner de notre point de vue les activités permanentes des membres du réseau.

Comme vous le savez en effet, nous avons entrepris depuis fort longtemps des actions sur l'histoire et la mémoire, dont les qualités scientifique et visuelle sont établies. Il serait incompréhensible que ces activités ne soient pas pérennisées, ou que le futur établissement développe sur ce même terrain des actions similaires. Une telle démarche aboutirait à terme à l'extinction d'actions associatives, alors que les missions essentielles du Musée devraient être de les renforcer d'une part, et d'initier des activités complémentaires ou non couvertes d'autre part. Nous suggérons à cet égard que les activités pérennes assumées par les membres (actuels et à venir) du réseau et qui entrent dans le champ de compétence du Musée soient clairement identifiées et qu'elles fassent l'objet de conventions de partenariat définissant cahier des charges, calendrier d'actions et financements.

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez ci-jointe une note résumant quelques propositions ainsi que de brèves présentations des actions qui illustrent notre volonté d'être des partenaires actifs du projet que vous mettez en place. Ces propositions se situent dans la droite ligne de l'esprit qui a présidé aux consultations que vous avez mises en place dès le début de la mission de préfiguration et que nous tenons à saluer à nouveau.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour d'Un Monde à l'autre
Michel David
Pour Génériques
Said Bouziri
Driss El Yazami
Pour le Grain
Said Idir
Pour Peuplement et Migrations
Daniel Peligra
Stéphane Bienvenue
Pour la FACEEF
Gregorio Jimenez Roman
Gabriel Gaso Cuenca

Annexe 1 : Note synthétique sur les propositions de membres du Réseau

1- Antennes régionales et centres historiques communautaires

Centre Abdelmalek Sayad (Roubaix)
L'Escale (Lyon)
Projet du Grain (Saint-Etienne)
Centre de la FACCEF
Cf. notes jointes

2- Activité régulière : un projet européen d'itinéraire culturel des migrations

L'Association of European Migration Institutions (AEMI), dont Génériques est membre, souhaite mettre en place, avec l'accord du Conseil de l'Europe, une semaine de l'histoire de l'immigration, à l'image du *Black History Month*, organisé depuis des années en Grande-Bretagne. Il s'agirait, sous ce label de rassembler des activités de toutes sortes (expositions, séminaires, conférences, ...), organisées un peu partout en Europe, et mettant en valeur l'histoire de l'émigration des européens et celle des immigrants vers l'Europe. La première semaine est prévue pour le mois d'octobre 2004. Le Réseau est disponible, en lien avec l'AEMI et le Musée, pour diffuser le projet et coordonner l'initiative en France

3- Activités provisoires

3-1- Trois expositions historiques : Un siècle de migrations maghrébines (proposée par Génériques, D'un Monde à l'Autre, Le Grain), Cinéma et immigration (Génériques, José Vieira), Fiction littéraire et immigration (Génériques).

3-2- L'inventaire national des projets et actions : Le Centre de Ressources DMA souhaite répondre favorablement dès lors qu'il sera précisé le cahier des charges, les montants de financements alloués, les relations à établir avec l'équipe qui sera chargée de la base de données numériques, et qui sera une traduction privilégiée de cet inventaire.

4- Activités pérennes

4-1- Génériques a acquis une expertise incontestable dans le domaine des archives. Après les trois tomes consacrés aux archives territoriales (publiés en 1999), deux tomes supplémentaires, dédiés aux archives nationales seront publiés en 2004 et en 2005. Génériques a par ailleurs procédé à l'inventaire d'une trentaine de fonds d'archives privées, constituant déjà des fonds privés inédits sur certaines populations. Ainsi, le fonds sur l'immigration tunisienne, composé de trois fonds distincts, ou le fonds en cours de constitution sur l'immigration marocaine, sont à ce jour les fonds privés les plus riches à notre connaissance. Génériques est disponible, sur cette base, à mettre en œuvre un partenariat permanent avec le Musée. D'autres membres du réseau, partenaires depuis longtemps de Génériques, membres ou non du réseau (FACEEF, la FTCT, l'ATMF, l'AMF,...) souhaitent développer leurs activités de sauvegarde des archives privées et de constitution de fonds d'archives orales (ATRIS, le Grain...).

4-2- Formation et qualification des acteurs (CF. note de Peuplement et Migration, ou les actions développées entre Génériques et l'ADRIC)

4-3- Actions en faveur du patrimoine (cf. note de Peuplement et Migrations)

Annexe 2 : note de l'association Le Grain implantée dans l'agglomération stéphanoise

Présentation de l'association Le Grain (Groupe de Réflexion et d'Actions Interculturelles) : une démarche d'action mémorielle autour de l'histoire des immigrations maghrébines

Née dans la dynamique du droit d'association aux étrangers qui allait donner naissance, entre autres, au début des années 1980 et suite à la Marche et ce que l'on nomme communément le " mouvement beur ", l'association Le GRAIN constitue localement un pôle de réflexion et d'actions menées autour de principes universels : l'accès à la citoyenneté, à l'égalité des droits, la reconnaissance de la diversité et de la pluralité des cultures, troisième axe auquel est associée la promotion d'un travail de mémoire des populations issues d'une histoire migratoire.

Totalement engagée depuis ces 5 dernières années dans le développement de projets mémoriels principalement liés à l'histoire locale de l'immigration maghrébine, l'association Le Grain a défini une démarche de recherche et d'actions impliquées visant à faire connaître, reconnaître, et valoriser l'histoire de cette migration. Si l'enjeu d'une telle démarche est d'inscrire dans le fil de l'Histoire collective la diversité des mémoires de l'immigration, il s'agit également de rappeler la profondeur de l'Histoire commune pour recadrer le débat public sur la diversité de la population française, et offrir ainsi un autre cadre d'appréhension, une autre forme de mise en débat des problématiques de l'immigration.

Des oubliés de l'histoire au devoir de mémoire

Depuis quelques années, on assiste en France au déferlement d'une " vague mémorielle " (Pierre Nora) qui se traduit notamment, par la progression des travaux de généalogie, des actions commémoratives ou encore de l'identification/institutionnalisation de lieux de mémoire, assortis de nouvelles recherches historiques. Cependant, force est de constater que dans cette perspective de mobilisation du passé, la réflexion comme les opérations mémorielles ou patrimoniales en lien avec l'histoire de l'immigration occupent encore bien souvent une place marginale. Tant l'absence d'un travail concernant la connaissance, la reconnaissance et la valorisation des mémoires de l'immigration a longtemps prévalu.

Cette mécanique de l'oubli a de fait dessiné et institué, au cœur de la mémoire collective les contours d'une amnésie sociale. Comme il s'est façonné dans le même temps, un traitement différenciel des mémoires sociales qui incarnent l'histoire de France.

Dans l'agglomération stéphanoise, territoire où l'histoire urbaine et industrielle se conjugue avec l'histoire sociale de l'immigration, de nombreuses expositions, de multiples monographies sur la ville ont ainsi vu le jour en occultant totalement la dimension migratoire.

Les questions de la mémoire, du patrimoine et de l'immigration sont particulièrement sensibles aujourd'hui, tant elles sont investies d'enjeux politiques et idéologiques. Si certaines " mémoires migrantes " sont collectivement cultivées dans la nostalgie des origines, ou socialement instituées en tant que mémoires d'exilés (ex. les Arméniens), d'autres sont en revanche éparpillées, déniées parce qu'aliénées dans les cadres sociaux et politiques d'une histoire où elles n'ont aucun statut, c'est-à-dire qu'elles n'ont ni reconnaissance, ni visibilité. De manière générale, l'histoire des migrations nous ramène à des événements historiques douloureux, et rarement commémorés, qu'ici ou là on se refuse toujours à considérer comme faisant partie de l'Histoire commune. Alors que certains événements névralgiques sont encore très présents dans nos mémoires (drame des colonisations/décolonisations...), ils sont paradoxalement refoulés, comme s'ils étaient hors de l'histoire, étrangers à notre propre histoire. L'appréhension et le traitement de l'histoire coloniale révèle de manière paradigmatique ce rapport spécifique et complexe de la société française à l'égard de sa propre histoire.

Pour l'implication et la (re)connaissance des porteurs de mémoire : honorer et mettre en mémoire les histoires individuelles et collectives maghrébines

C'est pour nous un enjeu essentiel. Travailler sur les mémoires de l'immigration maghrébine c'est favoriser l'expression des " *générations silencieuses* ", et permettre la transmission des histoires

de vie qui fondent les mémoires individuelles, familiales et générationnelles. Autant de mémoires racontées qui participent de la production d'une mémoire sociale et collective. Autant de mémoires qui restituent toute la diversité des expériences sociales vécues par ces hommes, ces femmes issus de l'immigration, ainsi que leurs héritiers. A travers cette mobilisation, il s'agit d'impliquer les témoins de cette histoire non pas en tant qu'objets ou sujets de mémoire mais bien en tant que porteurs de mémoire sur la "*scène de l'histoire active*" (J. Berque). Car on ne saurait oublier qu'à travers un récit de vie s'exprime avant tout comme une histoire de dignité, une dignité à reconquérir.

Face au processus d'enracinement, processus connu et désormais irréversible, des populations maghrébines, il y a comme un défi que notre société doit relever : sortir enfin de cette amnésie et aller vers la reconnaissance sociale, dans l'histoire commune de ces mémoires de la France plurielle. Et c'est au travers de ce processus politique et idéologique à la fois, que les héritiers de l'immigration pourront se réapproprier, intérioriser ce lien social à l'Histoire. De s'identifier et de s'incarner dans un rapport d'appartenance historique à la société française, dont ils sont partie intégrante. Se regarder dans son histoire, c'est aussi se regarder dans l'histoire de l'autre, et de s'y reconnaître. Alors, loin de vouloir briser le miroir, il semble important de continuer ce travail de "repossession" des temps et des lieux de mémoire qui fondent l'histoire des migrations.

Une démarche locale articulée autour de 3 objectifs :

- Enrichir un corpus de connaissances par la production et la promotion de recherches sur l'histoire de l'immigration maghrébine dans le bassin industriel stéphanois. Mémoires de guerre, mémoires de résistance, mémoires d'exil, mémoires de travail, mémoires de chantier, mémoires de luttes sociales, mémoires de la ville, de quartier, de cité, mémoires de cantonnés... les mémoires de l'immigration se déclinent au pluriel, sur un temps long, et donnent à l'histoire locale et aux territoires qu'elles ont contribué à façonner une configuration originale.

- Mettre en scène et transmettre dans l'espace public local cette connaissance (production d'expositions, de débats publics, réalisation de documentaires croisant les thèmes de l'histoire industrielle, urbaine et sociale des villes d'accueil...).

- Constituer localement, dans la perspective de la création d'un centre d'histoire (départementale ou régionale) de l'immigration maghrébine, un pôle d'archives orales à partir d'un travail de recension, de collecte et de préservation des diverses sources d'archives (privées, associatives, industrielles...) associées au monde de l'immigration maghrébine.

Ce triple objectif comporte deux démarches complémentaires :

- Initier un partenariat actif mobilisant et croisant tant à l'échelle locale que nationale un réseau d'acteurs (groupes d'habitants, chercheurs, associations, services d'archives, équipements culturels, éducatifs...) indispensable à la production d'un savoir scientifique, à l'élaboration d'un corpus méthodologique ou au développement des actions mémorielles.

C'est pourquoi, Le Grain a tenu à s'engager dans le forum des associations créé dans le cadre de la mission de préfiguration du centre national d'histoire de l'immigration. Autour de ce groupement de compétences, nous souhaitons dans une démarche productive et à une échelle décentralisée, participer à la structuration et à l'animation, en étroite collaboration avec d'autres associations régionales (de Rhône-Alpes) d'un pôle de ressources, axé sur la production de projets mémoriels en lien avec l'histoire de l'immigration.

- Inscrire notre action dans une démarche résolument pédagogique, car on postulera que le travail de mémoire n'a de sens et de visibilité que référé à un cadre de transmission sociale dans l'espace public et de co-production et avec l'ensemble des acteurs de la société. Cette dimension nous a conduit plus particulièrement à orienter certains de nos projets dans des collaborations avec des institutions spécialisées que sont par exemple les archives municipales de Saint-Etienne, le Musée de la mine de Saint-Etienne, le Musée historique de la ville de Lyon ou encore le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Rhône-Alpes.

Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration Rapport au Premier Ministre

Un partenariat logique et souhaité avec le futur Musée de l'immigration :

Après notre participation active à la réflexion au sein du Forum associatif et du Comité de pilotage, nous souhaitons confirmer notre volonté de partenariat réel au sein du réseau associatif sur la base du concept de Musée confirmé lors du dernier Comité de pilotage :

Musée = équipement national emblématique + activités du réseau.

Ce partenariat organisé autour du réseau et de ses propositions peut s'enrichir à partir des contributions et actions locales suivantes :

- Contribution, sous la forme d'une antenne locale et d'une démarche " hors les murs " du musée national, à la création d'une antenne régionale Rhône Alpes dont la réflexion est déjà avancée entre des acteurs associatifs de Grenoble, Lyon et Saint-Etienne.
- Participation à la co production, à partir du contexte local et régional, d'expositions temporaires notamment celles proposées par le réseau et plus particulièrement : Un siècle de migrations maghrébines.
- Créations d'opérations et d'événements ponctuels de nature pédagogiques (séminaires, colloques, formation des acteurs, études, recherches), culturels (concerts, théâtre, danse, films), et festifs (soirées thématiques et de promotion des actions du réseau).
- Constitution d'un pôle d'archives orales et aide à la préservation des diverses sources d'archives privées (individuelles, associatives, d'entreprises ou d'institutions) liées au monde de l'immigration maghrébine.

Annexe 3 : note de la FACEEF

Projet de création d'un Centre de documentation de l'émigration espagnole en France

Préambule

Le 28 novembre 1926, en vertu des dispositions de la Loi du 1er avril 1898, le ministère français du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévision sociale autorisa la création de la société de secours mutuels : " Le Foyer des Espagnols de la Plaine-Saint-Denis ", organisme fondé par Don Gabriel Pálmer y Verdaguer, aumônier en titre de Sa Majesté Alphonse XIII, à la demande du roi lui-même.

Cet organisme, de même que l'ensemble patrimonial et immobilier, d'une surface de 4.500m², acquis et construit à partir des années 1920 et sis au 10, rue Cristino García (anciennement rue de la Justice) de la Plaine-Saint-Denis, avait déjà pour objet et vocation première de subvenir aux besoins des émigrés espagnols de la Région parisienne, et de contribuer à améliorer leur situation sociale.

Depuis cette époque, et jusqu'à nos jours, " Le Foyer des Espagnols " a joué, dans la mesure de ses possibilités, cette fonction sociale, récréative et culturelle en faveur des émigrés, et il a permis, par sa présence et son action, la conservation en état d'utilisation dudit patrimoine collectif de l'émigration espagnole.

Cependant et, afin de faire face aux changements structurels et conjoncturels survenus dans l'émigration espagnole, et de répondre au défi que pose son vieillissement, il est devenu indispensable que l'ensemble patrimonial de la Plaine-Saint-Denis continue d'exister tout en prenant une nouvelle dimension capable de répondre à ces nouveaux besoins.

Pour cela nous avons entrepris divers partenariats en vue de réhabiliter les 4 bâtiments existants, et ce en 4 phases :

1^{er} Phase 2003/2004 :

Construction d'un Centre Sociale pour Retraités espagnols (460m² et d'un local associatif de 250m²).
Projet financé intégralement par le gouvernement espagnol à hauteur de 1.055.000,00 Euros.
Inauguration prévue en mai 2004.

2^{er} Phase 2004

Aménagement d'un bâtiment d'environ 400m² en Centre de documentation de l'émigration espagnole en France. Projet en phase de montage.

3^{er} Phase 2005

Transformation de l'ancienne église en salle polyvalente à usage culturel

4^{er} Phase 2005/2006

Réhabilitation du théâtre et du restaurant.

Le Projet

Depuis 1995 la FACEEF travail en étroite collaboration avec le " Centro de Documentación de la Emigración Española (Fundación Primero de Mayo) ", dont le siège est à Madrid, en vue contribuer à sauvegarder les archives de la fédération et de ses associations membres, dont certaines, comme la Colonie Espagnole de Béziers ont été fondées en 1889.

Depuis cette date, nombreuses archives ont été récupérées et ont fait l'objet d'un traitement comprenant leur catalogage et leur numérisation et l'édition un sous-format CD-ROM. Le catalogue est également disponible sur le site Internet de la Fundación. Les archives ainsi sauvées sont gardées par celle-ci dans la capitale espagnole.

Bien que le travail accompli depuis lors soit très considérable, nous nous trouvons aujourd'hui dans le besoin d'accroître très considérablement les moyens mis à la disposition de cette sauvegarde, sous peine de voir disparaître à jamais de pans entiers de l'histoire des Espagnols en France. Par ailleurs, il nous semble également nécessaire de permettre la mise à disposition de toutes ses archives au public Français en général et à tous ceux, chercheurs, étudiants, etc. qui en ont besoin dans le cadre de leurs études et recherches.

Depuis 2001, nous travaillons donc, à l'idée de créer, en partenariat avec la Fundación Primero de Mayo et l'Association Génériques, un centre de documentation de l'émigration espagnole en France. Nous avons également entrepris des contacts avec la BDIC avec laquelle nous avons une longue tradition de travail en commun sur les questions de la mémoire.

Aujourd'hui le projet est relativement avancé, dans la mesure où nos principaux partenaires sont d'accord sur le principe, que nous avons trouvé le site idoine : le 10, rue Cristino Garcia à La-Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), haut lieu de la mémoire des Espagnols en France, dans le quartier dénommé "La petite Espagne " et que des collectivités comme la Mairie de Saint-Denis et Plaine-Commune ont accueilli très positivement le projet.

Nous avons donc procédé à demander Monsieur Jacques Soucheyre, architecte, de nous faire une proposition d'aménagement du bâtiment pour accueillir le Centre de Documentation, ce qui nous permettra d'établir les budgets d'investissement nécessaires.

Avec ces éléments, nous avons prévu une réunion de concertation avec tous les partenaires qui pourrait avoir lieu en avril 2004.

Aussi, il nous paraît fondamental que notre projet s'inscrive dans le cadre d'un réseau national, voire européen, de lieux de mémoire, et puisse bénéficier du soutien du futur Musée prévu dans le cadre de la Mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'Immigration.

Annexe 4 : Note de l'ESCALE (association Peuplement & Migrations)

1. Rhône-Alpes, région métissée (activité provisoire)

La région Rhône-Alpes est constituée d'apports multiples, et ce depuis aussi longtemps que les traces et archives peuvent nous renseigner.

On remarque également que ces migrations sont les conditions impératives du peuplement d'un pays car que serait la région Rhône-Alpes, et la France, sans ces différentes vagues migratoires qui ont marqué son histoire ? Rhône-Alpes représente donc - la montagne et le fleuve en sont la trame et la chaîne - un remarquable échantillon pour l'interprétation des migrations qui ont constitué le peuplement de notre pays. Tantôt barrage, tantôt voie de passage, le relief, avant même la modification des Etats, a scandé les flux et les glissements des hommes en quête d'espaces nouveaux, de territoires, bientôt de terroirs. Comment valoriser ces sites et ces histoires perçus ou reconnus comme autant de témoignages de la diversité des migrations qui ont marqué le peuplement de l'espace régional rhônalpin : Quels sont les lieux de mémoire de chaque migration ? Que faudrait-il garder et regarder ? Comment ces lieux s'inscrivent-ils dans l'Histoire commune ?

Cette thématique pourrait être exportée vers d'autres régions de France et être déclinée (exposition, film, livre...) de façon cohérente dans le cadre de la Mission de préfiguration.

2. Ateliers de formation (activité pérenne)

Atelier de formation au récit documentaire : films, vidéos, multimédia... à destination des associations repérées au plan national par la mission de préfiguration.

Atelier de formation à la scénographie d'expositions : maquettes, connaissance des matériaux, scénario, législation, recherche d'archives.

Ces projets de formation seraient l'une des vocations de l'Escale. Pourquoi ne pas les généraliser à l'échelle nationale dans le cadre du Centre national ?

3. Actions en faveur du patrimoine (activité pérenne).

L'immense majorité des immigrés est venue pour travailler et répondre aux besoins en main-d'oeuvre de l'économie française. Leurs principaux lieux de mémoire sont localisés dans les cités ouvrières près des usines et dans les quartiers populaires des villes et des banlieues. Pourtant, ces sites forts de l'histoire de la France du 20^{ème} siècle, ne font que très rarement partie du patrimoine, tant pour les institutions que pour l'imaginaire commun. Pire, les programmes immobiliers et les aménagements urbains font physiquement disparaître ces traces d'un passé si récent. Ce constat se trouve exacerbé lorsque l'on parle des lieux strictement dévolus aux populations immigrées.

A l'instar du travail mené par Peuplement et Migrations sur les traces et les sites liés à la mémoire des populations immigrées en Rhône-Alpes, pourquoi ne pas développer dans le cadre de la préfiguration, puis dans celui du Centre, des actions en faveur de ce patrimoine par le classement et protection de certains sites, identification et signalétique, organisation de circuits ?

Annexe 5 – Note de D'Un Monde à l'Autre

Le centre de Ressources développe, depuis 10 ans, une expertise sur la question de l'intégration et des discriminations. Dans le cadre d'une de ses orientations principales de travail, - la qualification l'appui aux acteurs et aux territoires - il s'agit de créer une antenne régionale qui mettrait en réseau les lieux et initiatives sur la mémoire des migrations.

Son objet serait la place des migrants dans l'histoire et la vie de la région, place structurelle, permanente et diverse selon les territoires et toujours en lien avec le travail, le mouvement ouvrier. Ce centre pourra aussi proposer des échanges dynamiques avec les pays d'origine de la Pologne à l'Algérie et valoriser les cultures du monde vivantes en région.

Dans cette perspective, DMA a lancé un travail d'animation des réseaux, qui s'appuie sur répertoire des actions, première phase d'une méthodologie de mobilisation, sensibilisation et qualification des actions.

D'un Monde à l'Autre propose donc, dans le cadre de la continuité de la mission nationale, une démarche d'appui méthodologique à l'animation des réseaux, sur le plan national.

Proposition d'une démarche d'animation des réseaux sur la question de la mémoire de l'immigration

Cette proposition de D'Un Monde à l'Autre s'inscrit dans une commande spécifique du « Musée », à partir d'un cahier des charges qui incluse à la fois les objectifs de contractualisation entre l'Etablissement « Musée » et l'opérateur, les liens de complémentarité entre l'Adri (alimentation du Site Internet) et D'un Monde à l'Autre (animation des réseaux et qualification des acteurs) ainsi que les moyens spécifiques au regard des objectifs de production.

Repérage des objectifs

- 1 - Animer le réseau inter associatif autour de la dynamique mise en place sur la méthodologie du repérage des actions, et l'émergence/structuration d'actions régionales et locales
- 2 Mettre en place d'une phase de qualification des acteurs qui se traduit par des séminaires délocalisés, des instances de formation, et d'accompagnement dans les synergies de production d'action sur la mémoire
- 3 - Procéder à des points d'étapes réguliers quant à la mobilisation des réseaux associatifs affiliés,
- 4 - Développer des outils qui auraient pour vocation de conseiller les porteurs de projet

Démarche

La démarche repose sur le repérage de différentes phases

1 - La sensibilisation des territoires et des réseaux

La conduite de l'opération sur ce point doit s'appuyer sur l'organisation et l'animation de séminaires de réflexion et d'échanges, délocalisés.

Cette phase s'alimente de la réalisation d'un état des lieux des actions autour de la mémoire et de la formalisation d'une méthodologie d'action.

Il est important de mesurer les potentiels existants sur les régions en matière de dynamiques existantes au niveau local, européen et trans méditerranéen.

Les séminaires sur sites partent de la démarche initiée dans le Nord Pas de Calais, et doit porter sur la capitalisation et la diffusion des expériences en direction de l'ensemble des acteurs du réseau qui s'est constitué au cours de l'opération et qui va se constituer dans les mois et les années qui viennent. Les séminaires donnent lieu en amont à un travail de mobilisation des réseaux, tant en vue de garantir la participation la plus large possible que pour assurer la présence de témoins, d'intervenants ou d'interlocuteurs considérés comme décisifs.

2 - Module de formation en direction des acteurs

Au-delà de la mise en place de séminaire d'animation de réseaux, la démarche implique une dimension formative.

Conçus dans la perspective de sensibiliser les territoires et les réseaux aux enjeux de la mise en réseaux et de l'émergence d'initiatives autour de la mémoire, et sur la base du projet national, la définition des contenus de formation résulte d'une concertation entre les têtes de réseau régionales, qui ciblent des publics spécifiques, et les approches plurielles existant sur la mémoire de l'immigration

Objet de la formation des acteurs

- Faire l'état des lieux sur la question de la mémoire et de ses modes de traitement – dans les différentes approches
- Proposer et mettre en débat un ensemble de repères méthodologiques concernant les enjeux d'un travail sur la mémoire de l'immigration
- Définir les modalités de leur concrétisation autour d'entrées problématisées tant en direction de publics différents que par rapport aux enjeux d'aujourd'hui et aux perspectives à venir.

3 - Mutualisation et capitalisation des expériences

Il faut sans doute accentuer le rôle des séminaires dans cette mutualisation des expériences et dans les possibilités de prises de contacts avec les partenaires institutionnels, dont il est souhaitable de renforcer la présence. Mais il faut vraisemblablement envisager également la possibilité d'un suivi régulier du réseau associatif. Cet attendu est évidemment subordonné au renforcement de la dynamique inter associative, qui doit alimenter le forum.

Plusieurs axes peuvent être développés, dont les deux principaux sont :

- Un appui sur le site Internet du centre de ressources du « Musée » pour mettre en place les liens permettant d'informer les différents réseaux associatifs des avancées de l'opération, donnant lieu à des productions
- Une analyse de quelques expériences significatives visant à élaborer des repères à l'attention de nouvelles initiatives.